

Entreprise et système mafieux

Ce sont quarante-cinq personnes, pour la plupart ayant exercé des responsabilités gouvernementales, administratives ou de gestion, que Tahkout, enfin relégué à un statut de simple justiciable, a entraînés avec lui dans un processus judiciaire qui promet d'être... riche en enseignements.

Parti d'une modeste échoppe, l'oligarque a bâti, en quelques années, un empire commercial tentaculaire et acquis un pouvoir d'influence phénoménal.

Un Premier ministre, des ministres, des walis et des cadres d'administration et d'entreprise sont présumés impliqués dans la mise en place d'un groupe "industriel" qui pourrait s'avérer n'être qu'un mécanisme de déroutement de la rente pétrolière pour le compte d'intérêts cupides. Il est l'un des nombreux dispositifs spécialement créés pour organiser l'accaparement privé des ressources nationales. La tâche est confiée à des coteries cooptées par le pouvoir politique et qui, à leur tour, ont mission de rétrocéder aux hommes de pouvoir qui les ont adoptées une partie de la rente siphonnée. Monopoles de fait, octroi complaisant de foncier, crédits bancaires illimités, marchés publics réservés, défiscalisation, autorisation tacite de surfacturation à l'effet de transferts illicites..., le pillage de la richesse nationale transite en grande partie par ces "groupes" agréés, quand ils ne sont pas créés, par le pouvoir.

Le régime Bouteflika a ainsi aménagé un cadre de gestion de la dépense publique conçu pour faire aboutir une partie de la rente dans les comptes de ses espèces de "correspondants économiques", des opérateurs chargés de collecter cette rente et d'en réexpédier une partie à leurs parrains politiques. Mais en devenant une étape incontournable du processus politico-mafieux, ces "opérateurs" finissent par partager le pouvoir avec les politiques. C'est la loi de l'interdépendance qui transforme une dictature à fondement militaire en pouvoir oligarchique.

Le régime a ainsi mis en place un système de corruption structurelle. Ce ne sont pas des "coups" personnels et occasionnels. L'État est organisé pour réaliser l'activité courante de détournement d'une partie des richesses du pays.

Dans ce modèle, l'entreprise est conçue comme un instrument de déprédation. D'ailleurs, sachant cette fonction prévaricatrice, les pouvoirs publics n'ont jamais insisté sur l'application des règles de transparence en matière de gestion : l'usage du chèque dans les transactions commerciales, la publication des bilans...

Le mécanisme de l'entreprise colleteuse de fonds publics est dupliqué à tous les secteurs. Certains groupes familiaux ont ainsi fini par posséder des centaines d'entreprises. De véritables sociétés-écrans servant à intervenir dans la moisson des budgets et enveloppes de secteurs ou de régions donnés ! Il est aussi reproduit au niveau décentralisé, les responsables de wilaya et de commune voulant disposer de leurs "machines à laver" locales. Pour que le système de détournement mafieux s'imposât dans la durée de l'État, il fallait, en plus de la peur, qu'un maximum de responsables y trouve son compte.

Certes, l'espèce d'opération "mains propres" en cours souffre de l'hypothèque qui pèse sur l'indépendance de la justice, mais le propos, ici, est de décrire le fonctionnement du mécanisme de détournement qui a détourné l'entreprise de sa finalité de développement vers une fonction d'arme de braquage.

M. H.
musthammouche@yahoo.fr